

N°FIN/2024/11**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	23 février 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	23 février 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 41 Votants : 49

Séance du 4 mars 2024.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatre mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. M. Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Sébastien DORA, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Renouvellement d'une ligne de trésorerie pour la Redevance Incitative - 750 000 €.**

FIN/2024/11

**Conseil communautaire du
4 mars 2024**

Objet : Renouvellement d'une ligne de trésorerie pour la Redevance Incitative - 750 000 €.

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que la ligne de trésorerie arrivera à échéance le 19 février 2024,

CONSIDÉRANT que le Crédit Agricole Champagne Bourgogne propose, pour le renouvellement de cette ligne de trésorerie, les conditions suivantes :

- Montant : 750 000 €
- Durée : 12 mois
- Frais de dossier : 750 €
- Commission de non utilisation : Néant
- Taux variable « Euribor 3 mois moyenné » + 0,68 %
- Périodicité de la facturation des intérêts : Trimestrielle

VU la conférence des Maires et la commission des finances du mercredi 14 février 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

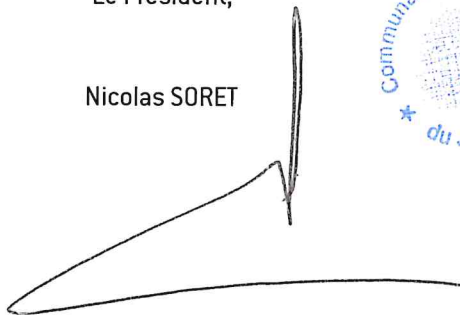
ACCEPTE le renouvellement de cette ligne de trésorerie, d'un montant de 750 000 €, pour 12 mois,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Champagne Bourgogne,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

